



Syndicat Interco Cfdt Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15

Mail : cfdt@cfdtpenit.org

Site : www.cfdtpenit.org

Douai, le 22 octobre 2025,

Lettre ouverte A Monsieur Gérard DARMANIN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

À l'heure où d'importantes évolutions sont engagées concernant les Équipes de Sécurité Pénitentiaire et la création de la Police pénitentiaire, il apparaît indispensable de définir enfin une véritable politique nationale cohérente et unifiée pour la gestion de ces équipes.

Aujourd'hui, les ESP disposent de matériels spécifiques très différents de ceux utilisés en détention, mais leur dotation souffre d'un manque d'harmonisation. Chaque Direction Interrégionale et même chaque établissement agit selon ses propres critères, engendrant des disparités majeures entre les services ESR, ELSP et PREJ.

L'uniforme actuellement attribué ne répond plus aux exigences opérationnelles : les chemises F1 se détériorent rapidement et ne sont pas adaptées aux missions techniques nécessitant le port d'armes, tout comme les chaussures, inadaptées à la conduite et à l'intervention. Une tenue technique modernisée et adaptée ainsi que des chaussures réellement fonctionnelles doivent être envisagées.

La question des moyens de communication soulève également de fortes inquiétudes. Depuis la dernière mise à jour, le système SAGEO connaît de fréquents dysfonctionnements, notamment dans les zones non couvertes ou en milieu judiciaire (tribunaux, sous-sols, geôles). Lors des missions ESR, l'absence de réseau rend toute communication impossible. Un matériel autonome de type Motorola, à l'image de celui utilisé par les ERIS, serait plus pertinent et sécurisant.

La formation doit aussi évoluer. Certaines Directions Interrégionales ont d'ores et déjà formé leurs agents à la conduite opérationnelle, tandis que d'autres accusent un retard important. Par ailleurs, l'accès aux stands de tir devient de plus en plus complexe, alors même qu'il s'agit d'un élément fondamental de la formation initiale et continue des ESP.

Concernant les véhicules, tous ne sont pas adaptés et certains présentent même des risques (portes latérales à fermeture électronique, motorisations insuffisantes). Les systèmes anticollisions peuvent immobiliser un véhicule face à une menace armée. Il est nécessaire que les agents utilisateurs soient consultés, afin d'ajuster le choix des véhicules aux réalités du terrain. Si les ESPACE représentent une avancée, un véhicule type Trafic, avec une cellule unique, offrirait un compromis sécuritaire et fonctionnel, entre les utilitaires légers actuels et les Master VTD plus lourds, coûteux et bruyants.

Au sujet des Escortes à Sécurité Renforcée, nous réaffirmons que ce module doit reposer sur le volontariat, compte tenu de la technicité et des risques encourus. Une entité dédiée permettrait une formation continue ciblée et une meilleure professionnalisation.

Enfin, la mise en place d'une **prime d'armement et de découchage** apparaît non seulement légitime mais indispensable au regard du danger et des responsabilités assumées. Il est incompréhensible que des personnels armés en mission extérieure ne bénéficient pas d'une juste reconnaissance financière. Le drame d'Incarville en est malheureusement l'illustration.

Monsieur le Ministre, nous espérons que notre proposition portera votre attention et conduira à des avancées concrètes pour les agents qui, chaque jour, assurent avec abnégation et professionnalisme la sécurité de nos concitoyens.

Je vous remercie pour l'intérêt porté à cette lettre ouverte et vous prie d'agréer, Monsieur le Garde des Sceaux, l'expression de mon profond respect.

Je vous remercie de l'attention portée à cette lettre ouverte et vous prie de recevoir, **Monsieur Le Garde Des Sceaux**, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

Pour Le syndicat Interco CFDT Pénitentiaire
E.FIEVEZ
Secrétaire Général